



**ERRATUM : DESCRIPTION ÉLÉMENT #3
(CORRIGÉ : BUDGET 2024
ERREUR : TAXATION 2024)
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le lundi 18 décembre 2023 à 18 h ,
au centre Primevère.

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité de l'avis de convocation
3. Adoption Budget 2024
4. Période de questions
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026
6. Périodes de questions
7. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 27 novembre 2023.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 27 novembre 2023 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875